

Réunion du conseil d'administration de la Fondation fransaskoise
Rencontre du 12 janvier 2021 à 19 h 00
Par visioconférence

Procès-verbal

Présents :

Frédérique Baudemont, Josée Bourgoïn, Cathy Colombet, Clément Dion, Roger Gauthier (à compter de 19 h 10) Timothy Leis, Raymond Lepage (à compter de 19 h 33), Roger Lepage, Jean de Dieu Ndayahundwa et Abdoulaye Yoh. Sylvie Bergeron (appui à l'administration).

Absente : Pauline Tétrault.

Roger Lepage constate que le quorum est atteint et ouvre la rencontre à 19 h 03. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration présents à la rencontre.

1) Bienvenue et adoption de l'ordre du jour

Roger Lepage présente l'ordre du jour.

Proposition n° 01-01-2021

Frédérique Baudemont, appuyée par Timothy Leis, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2) Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2020

Cathy Colombet fait la lecture des résolutions adoptées par le CA lors de sa rencontre du 7 décembre 2020.

Il est demandé de corriger le prénom de Claudine par Pauline (Tétrault) au point 6.

Proposition n° 02-01-2021

Cathy Colombet, appuyée par Josée Bourgoïn, propose que le procès-verbal soit adopté tel que présenté avec la correction demandée.

Adoptée

Roger Gauthier rejoint la séance à 19 h 10.

Suivis à la rencontre :

a. Mise à jour du site web

Le site a été mis à jour et les biographies fournies ont été ajoutées. Il manque 2 biographies (Raymond Lepage et Clément Dion). Il n'est pas possible de faire paraître la photo et le texte ensemble tant toutes les biographies ne sont pas transmises.

Quelques défis sont encore rencontrés pour indiquer les dates des rencontres à l'avance.

L'ébauche du procès-verbal de l'AGA 2020 est affichée.

b. Confirmation de l'auditeur

La lettre a été envoyée informant l'auditeur que ses services ont été retenus avec une proposition de rencontrer le comité exécutif. Pas de réponse pour l'instant.

3) Rapport de la trésorerie

Le rapport de la trésorerie n'a pas été reçu.

Le transfert vers Affinity Credit Union d'un montant de 20 000 \$ a été réalisé.

Proposition n° 03-01-2021

Clément Dion, appuyé par Frédérique Baudemont, propose que le trésorier ait un accès électronique au compte Affinity Credit Union.

Adoptée

4) Rapport sur les placements

Il est proposé de reporter ce point (voir après le point 6 de l'ordre du jour).

5) Campagne d'automne

Le total de la campagne depuis septembre 2020 à aujourd'hui s'élève à : 60 430 \$. Le montant de 8 535 \$ des dons mensuels de l'année est compris dans le montant total et un don anonyme de 20 000 \$ a été reçu.

L'objectif de 50 000 \$ a été atteint !

Roger Lepage remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette campagne d'automne. Des personnes comme Emmanuel Masson et Francine Proulx-Kenzle ont également participé aux appels téléphoniques. Merci à tout le monde !

6) Politique sur le conflit d'intérêts

Raymond Lepage rejoint la séance à 19 h 33.

Clément Dion fait la lecture de ses recherches.

Josée Bourgoïn propose de partager le gabarit de l'ACF.

Sylvie Bergeron mentionne que le CCF a un formulaire de déclaration. Elle va les contacter à ce sujet.

Sylvie Bergeron propose de chercher s'il existe une politique sur le conflit d'intérêt créé par une fondation.

Proposition n° 04-01-2021

Frédérique Baudemont, appuyée par Roger Gauthier, propose la création d'un comité sur l'élaboration d'une politique sur le conflit d'intérêts constitué de : Clément Dion, Josée Bourgoïn, Abdoulaye Yoh et appuyé par Sylvie Bergeron.

1 abstention (Raymond Lepage)

Adoptée

Rapport sur les placements (Point 4 de l'ordre du jour adopté)

Raymond Lepage détaille et explique les points clés du rapport sur les placements.

Au 31 décembre 2020, la valeur totale du portefeuille est de 2 180 453,21 \$. Le rendement sur une année est de 5,19 %.

Raymond propose d'ajouter au point « Varia » : Les transferts de fond entre Affinity Credit Union et la banque TD et les sorties de fonds à déposer sur le compte bancaire.

Proposition n° 05-01-2021

Raymond Lepage, appuyé par Timothy Leis, propose de recevoir le rapport sur les placements tel que présenté.

Adoptée

7) Varia

Avis juridique sur les retraits de fonds des fonds auxiliaires communautaires

Roger Lepage rappelle les points principaux de l'avis juridique :

- La Fondation fransaskoise est un organisme de bienfaisance enregistré et détient un numéro de charité. A ce titre, la Fondation fransaskoise peut délivrer des reçus officiels de dons aux fins de déductions d'impôt.
- La Fondation fransaskoise doit agir comme si les fonds lui appartenaient. Elle est la garante des fonds perçus.
- La décision de retirer des fonds appartient au CA de la Fondation fransaskoise.
- La demande présentée au CA doit être sous forme de projet.

- Le projet doit avoir un objectif caritatif.
- Le CA doit être vigilant sur le bien-fondé du projet.
- Le CA doit demander un rapport pour s'assurer que le projet a bien été mené à terme avant de procéder au dernier versement.

Avec cet avis juridique, les contrats signés devront être révisés.

Roger Lepage rappelle qu'une somme minimale de 10 000 \$ doit rester dans le fonds auxiliaire et que le montant global de la Fédération francosaskoise ne peut descendre en dessous de 800 000 \$.

Proposition n° 06-01-2021

Roger Lepage, appuyé par Timothy Leis, propose de recevoir l'avis juridique pour guider le CA lors des prises des décisions.

Adoptée

Sylvie Bergeron propose de développer une ébauche de politique de retrait de fonds auxiliaire.

Demande de subvention de La Fédération des Francophones de Saskatoon

Abdoulaye Yoh indique être en conflit d'intérêts. Il ne prendra pas part à la discussion ni au vote de la proposition.

La Fédération des Francophones de Saskatoon demande à la Fondation francosaskoise de retirer 115 000 \$ du fonds auxiliaire « Village urbain francophone de Saskatoon » pour aider à financer les travaux de rénovation entrepris en 2020 au bâtiment « Rendez-vous Francophone » sis à Saskatoon.

Demande déposée les 8 et 12 janvier 2021.

Nom du projet : Un bâtiment entièrement rénové pour consolider nos avoirs communautaires.

Date du projet : Du 13 mars 2020 au 31 mars 2021.

La Fondation francosaskoise devra retirer 115 000 \$ en capital. Il faudra vendre des actions et en faire la demande à la Banque TD.

Les points énumérés précédemment sur l'avis juridique relatif aux retraits de fonds sont analysés par les membres du CA.

Proposition n° 07-01-2021

Clément Dion, appuyé par Raymond Lepage, propose que la Fondation francosaskoise accepte la demande de retrait de capital d'un montant de 115 000 \$ du fonds auxiliaire « Village urbain francophone de Saskatoon » présentée par la Fédération des francophones de Saskatoon au motif de

financer les travaux de rénovation entrepris au Rendez-vous Francophone en 2020. Cette proposition s'accompagne des conditions suivantes :

- Fournir un budget détaillé des dépenses ;
- Fournir un échéancier des dates de versement ;
- Fournir des preuves des dépenses encourues (factures ou rapport comptable).

Adoptée

Timothy Leis et Raymond Lepage vont préparer une lettre à la signature de la présidence de la Fondation fransaskoise.

Transferts électroniques entre Affinity Credit Union et la banque TD

La Fondation fransaskoise doit pouvoir transférer d'un compte à l'autre dans des délais raisonnables.

Proposition n° 08-01-2021

Raymond Lepage, appuyé par Timothy Leis, propose que la Fondation fransaskoise autorise les transferts électroniques entre Affinity Credit Union et la banque TD et que le trésorier de la Fondation fransaskoise soit autorisé à faire ces transferts électroniques en adressant un courriel à la banque concernée avec une copie au président de la Fondation fransaskoise.

Adoptée

Roger Lepage va adresser les lettres à la banque TD et Affinity Credit Union donnant l'autorisation au trésorier de faire des transferts électroniques entre Affinity Credit Union et la banque TD.

Francothon 2021

Sylvie Bergeron propose qu'une personne de Radio Canada se joigne à la prochaine rencontre du CA.

8) Suivis

a) Politique sur le conflit d'intérêts :

- Josée Bourgoïn propose de partager le gabarit de l'ACF.
- Sylvie Bergeron va contacter le CCF sur son formulaire de déclaration.
- Sylvie Bergeron propose de chercher s'il existe une politique sur le conflit d'intérêt créé par une fondation.

b) Avis juridique sur les retraits de fonds des fonds auxiliaires communautaires :

- Sylvie Bergeron propose de développer une ébauche de politique de retrait de fonds auxiliaire.

c) Demande de subvention de la Fédération des Francophones de Saskatoon :

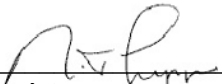
- Timothy Leis et Raymond Lepage vont préparer une lettre à la signature de la présidence de la Fondation fransaskoise.

- d) Transferts électroniques d'Affinity Credit Union à la banque TD
- Roger Lepage va adresser les lettres à la banque TD et Affinity Credit Union donnant l'autorisation au trésorier de faire des transferts électroniques entre Affinity Credit Union et la banque TD.
- e) Francothon 2021
- Sylvie Bergeron propose qu'une personne de Radio Canada se joigne à la prochaine rencontre du CA.
- 9) Prochaine rencontre : Mardi 9 février 2021 à 19 heures.

Proposition n° 09-01-2021

Timothy Leis propose la clôture de la rencontre du CA du mardi 12 janvier 2021 à 20 h 45.

Adoptée



Le président



La secrétaire